



SEJOUR CARDIFF INSCRIPTIONS ET DOCUMENTS ESSENTIELS

publié le 13/09/2018 - mis à jour le 14/09/2018

Descriptif :

Le prix, l'échéancier, les documents..voici un récapitulatif j'espère complet et en cas de question n'hésitez pas à me contacter !

Le cout du séjour, à l'origine de 399 euros - la hausse du carburant et des assurances nécessaires ont fait augmenter les tarifs des prestations depuis deux ans... - a été fixé à 379 euros.

Votre enfant se verra remettre demain deux documents à compléter pour l'inscription : un formulaire d'accord et un autre qui récapitule l'échéancier : 3 chèques de 100 euros qui seront prélevés fin septembre, début octobre puis fi janvier et le dernier versement sera précisé avant début mars (il dépendra des subventions possibles, dons etc...j'essaie de voir avec Leclerc pour une opération voyage collègue que je vous préciserais le cas échéant + dossier au département pour une aide sur le transport et éventuellement un soutien du Rotary et Lion's clubs, je suis preneuse de vos contacts et des initiatives des Fédérations de parents d'élèves qui sont toujours très efficaces pour nous soutenir).

Les inscriptions seront à déposer à la vie scolaire à partir de lundi 17 septembre ; dès demain n'hésitez pas à contacter Mme Mallier au collège et si vous vous mettez d'accord pour un autre mode de règlement, un dossier de fond social collégien ou un autre échéancier précisez le avec le dossier sur un post it par exemple ; les chèques vacances sont acceptés.

Voici le lien pour obtenir l'autorisation de sortie du territoire et pensez dès à présent à faire faire à la mairie une carte d'identité ou passeport à votre convenance- nécessaire pour le DNB fin de 3e de toute façon ;-)

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Et en pièce jointe le document Cerfa à compléter ; dès l'inscription de votre enfant confirmée que ce soit sur liste principale ou complémentaire vous pouvez me les faire parvenir et demander à votre mutuelle la carte européenne d'assurance maladie.

Et pour tout comprendre un article très bien fait : UN SEUL PARENT SIGNATAIRE SUFFIT ET PLUS BESOIN DE LIVRET DE FAMILLE :

<https://www.linternaute.fr/voyage/pratique/1346428-autorisation-de-sortie-du-territoire-pourquoi-et-comment-l-obtenir/>

J'aimerais beaucoup pouvoir vous proposer un tarif plus modeste et des initiatives lus nombreuses mais organiser et gérer un séjour avec autant de participants représente beaucoup de travail ce que vous comprendrez aisément. Je vous remercie pour votre soutien et sachez que nous sommes tous impatients de partager cette expérience unique avec votre enfant, tout au long de l'année car ils seront impliqués tout au long des cours dans la préparation et l'anticipation - y compris ceux qui ne partent pas : découvrir un pays, se préparer à une expérience à l'étranger même si elle n'est pas imminente sera toujours utile.

Très cordialement

Sandrine Vaillant 06 87 06 16 85

